

KERLAZ
Du continent vers l'océan

Le petit Kerlazien Kerlazadig



Sommaire :

Edito p 2
A la une P.3
Zoom p 5
Le conseil municipal P.8
Vie locale : p 12

Histoire : P.10
Agenda : p 12

N° 122 | 3È TRIMESTRE 2018



Site multi-activités.

Ecole: 61 élèves font leur rentrée - p 8



Vie locale : les bébés lecteurs- p 9



Environnement : entretenir au naturel- p 11





fumée

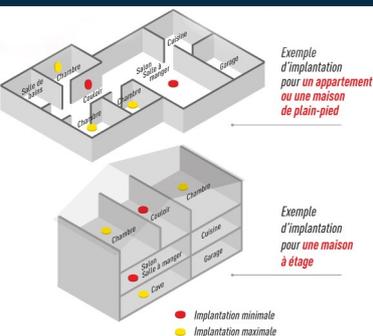
Le 1^{er} octobre, le service départemental d'incendie et de secours du Finistère a lancé une nouvelle campagne sur les détecteurs de fumée pour inciter les particuliers à s'équiper.

Quelques chiffres

- En France 1 incendie se déclare toutes les 2 min.
- 862 feux d'habitation dans le Finistère en 2017.
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.
- L'intoxication par les fumées est la 1^{ère} cause de mortalité dans les incendies.

La fumée tue, le détecteur sauve !

Equipez-vous !



L'édito du Maire

« Peu après notre élection en 2014, nous avons décidé de réaliser le projet de construction d'une salle multi-activités, de vestiaires sportifs et d'une garderie pour les enfants de l'école. C'était un projet ambitieux certes mais qui répondait à un besoin indispensable pour tous.

Une longue période administrative a débuté pour les demandes de subventions, pour le choix d'un assistant maître d'ouvrage et d'une architecte.

La conception du projet terminée, le permis de construire a été obtenu et ensuite, un appel d'offres a été lancé pour le choix des entreprises.

Enfin, la pose de la première pierre a eu lieu le 23 juin 2017.

Les travaux ont démarré en juillet et ont duré un peu plus d'une année.

L'inauguration officielle a eu lieu le 13 octobre en présence notamment des financeurs : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Adème, Fédération française de football, SDEF.

Le dimanche 21 octobre, nous vous invitons tous aux portes ouvertes pour découvrir le bâtiment.

Cette journée festive vous retiendra sur le site : le matin avec une conférence présentée par Bernard Roudaut, l'après-midi avec des animations proposées par toutes les associations de Kerlaz.

Nous sommes très fiers d'avoir mené ce projet à terme qui était vivement souhaité par la population et qui sera mis à la disposition des petits et des grands.

Tout le mobilier a été commandé et la mise en service des locaux est prévue d'ici la fin de l'année.

En ce début de rentrée scolaire, nous ne pouvons que nous réjouir que la rentrée des classes se soit effectuée sans problème à Kerlaz avec un effectif de 61 élèves pour 3 classes.

Les élèves et l'équipe éducative bénéficient de meilleures conditions puisque de gros travaux ont été réalisés cette année : fenêtres, isolation et réfection totale des sanitaires cet été pour un montant de 90.000€ TTC subventionné à 70 %.

Bientôt, les enfants pourront profiter d'une garderie neuve avec du mobilier adapté à leur âge.

Je vous donne rendez-vous dimanche 21 octobre !



A la une Site multi-activités. Inauguration et



Après 4 ans de travail et un an de travaux, le site multi-activités de

Kerlaz ouvre ses portes !

Le projet a été initié dès 2014 par l'équipe municipale. Les travaux ont démarré le 17 juillet 2017 et viennent de s'achever par les abords (parking, terrains, luminaires...).

Le projet consiste en la création d'un site multi-usages regroupant les activités associatives, la garderie et les vestiaires de football.



A l'extérieur

Le parti-pris général a été d'implanter le bâtiment Nord-Sud pour offrir le maximum d'ensoleillement aux activités régulières des salles associatives et de la garderie.

Le volume reprend l'esprit d'une seule toiture avec un faîtage longiligne comme celle de l'école. Un bow-window en partie haute permet

Un auvent en métal a été créé. Au nord, les vestiaires sont en lien direct avec le stade de foot et le boulodrome.

L'accès existant depuis la départementale est inchangé, il se poursuit à l'intérieur de la parcelle

par une voie d'accès en enrobé vers l'école. Cette voie est maintenue et élargie pour créer 32 nouvelles places de stationnement.

Un cheminement piéton en béton lavé permet d'accéder à la salle.

Une construction durable

La compacité du bâtiment permet d'obtenir des performances thermiques très élevées pour tendre vers le label «Effinergie Plus».

Pour garantir la pérennité de l'ouvrage, celui-ci est réalisé en béton peint sur les salles et sur les vestiaires de foot.

De conception bioclimatique, les apports naturels et les protections solaires sont mis en œuvre pour garantir une bonne qualité d'usage

Les matériaux de construction choisis valorisent les filières notamment du bois pour la charpente et du linéoleum pour le revêtement de sol souple.

Des panneaux solaires ont été installés sur la toiture.

A l'intérieur

Le bâtiment est clairement orienté multi-activités :

- L'espace principal de la salle en grande



configuration de 150 m² peut accueillir jusqu'à 140 personnes. Il peut être scindé en deux salles de 100 et 50 m², séparée par une cloison acoustique et mobile.

- Un espace office de 17 m² permet d'effectuer des préparations froides ou d'accueillir un traiteur. Il dispose d'un frigo, d'un lave-vaisselle et de bacs de lavage.

- La garderie de 43 m² peut accueillir les enfants de l'école et dispose de sanitaires adaptés.
- Les vestiaires sportifs équipés de douches accueillent jusqu'à 38 joueurs. Un vestiaire supplémentaire est également à disposition des arbitres.
- Entre la garderie et la salle, un espace de rangement permet de stocker les tables et chaises.
- Enfin un espace de 12 m² a été réservé au foyer des jeunes.

Ce projet initié dès 2014 a été réalisable grâce à l'engagement de l'équipe municipale qui a su mobiliser des moyens humains mais également des moyens financiers importants. Ce projet est le résultat d'un partenariat réussi entre différents partenaires (Etat, Région, département, commune de Kerlaz, parlement, ligue de football, CAF, ADEME, SDEF).

Le projet d'un montant total de 831 000 € HT a été financé à hauteur de 622 000 € (74%)

Il reste à charge pour la commune
209 000 € HT.

Un projet. Des moyens.

DEPENSES (Après appels offres) HT				RECETTES	
Lot	Montant	Avenant	Total	Financiers	Montant
				DETR Tranche 1	183 984 €
1	72 000 €	14 000 €	86 000 €	DETR Tranche 2	30 000 €
1 bis	132 901 €		132 901 €		
2	45 000 €	-6 500 €	38 500 €	Fonds soutien FSIL	60 000 €
3	65 500 €		65 500 €		
4	10 200 €		10 200 €	Fonds parlement - intérieur	
5	49 800 €		49 800 €	BLONDIN	40 000 €
6	32 250 €		32 250 €	CANEVET	15 000 €
7a	14 400 €		14 400 €		
7b	15 250 €		15 250 €	REGION	100 000 €
8	61 500 €	7 300 €	68 800 €		
9	30 100 €		30 100 €	DEPARTEMENT	100 000 €
10	11 800 €		11 800 €		
12	72 700 €		72 700 €	ADEME	28 000 €
13	31 200 €		31 200 €	FFF	40 000 €
TOTAL TRAVAUX MARCHE			659 401 €	TOTAL SUBV SALLE	596 984 €
MO	98 000 €	2 000 €	100 000 €		
Panneaux photovoltaïques	19 500 €		19 500 €	SDEF	19 500 €
Eclairage parking	37 400 €		37 400 €	SDEF	5 375 €
TOTAL AUTRES			156 900 €	TOTAL SUBV AUTRES	24 875 €
Actualisation			15 000 €		
TOTAL SALLE MULTI			831 301 €	TOTAL SUBVENTIONS	621 859 €



Inauguration



L'inauguration officielle du bâtiment s'est déroulée le samedi 13 octobre à 11h en présence de l'ensemble des partenaires financiers du projet, des représentants des associations et des élus du territoire.



La cérémonie a été accompagnée en musique par les élèves de l'école de musique de Douarnenez.

C'est à l'occasion des discours qu'a été dévoilé le nom de la salle : « Ti An Dud » qui rappelle qu'il s'agit d'un lieu pour toutes et tous.

Portes-ouvertes

La municipalité et l'ensemble des associations de Kerlaz invitent toutes les personnes qui souhaitent découvrir ce nouveau site, à l'occasion des portes ouvertes dimanche 21 octobre.

La journée débutera dès **11h** par une conférence de Bernard Roudaut sur Kerlaz. Elle se poursuivra de **13h30 à 18h** par la visite du bâtiment. Un ensemble d'activités sera proposé par les associations locales et l'ULAMIR :

- rencontre sportive par Kerlaz Sports,
- jeux de balles par Kerlaz Football College,
- Exposition d'affiches par les Amis de Saint-Germain,
- buvette par le Comité des fêtes,
- crêpes par l'association des parents d'élèves,
- jeux bretons, tir à l'arc et rétro gaming par l'ULAMIR,
- jeux de cartes par le club loisirs,
- jeux autour du livre par les bénévoles de la bibliothèque.
- Pot de bienvenue par la municipalité.

Rejoignez-nous

Dimanche !





Délibération 2018-47 : Transfert de la compétence jeunesse à Douarnenez-Communauté

Il est demandé au conseil de se prononcer sur la prise de compétence Jeunesse par Douarnenez Communauté à compter du 1er janvier 2019.

La prise de compétence Jeunesse par Douarnenez communauté comprend :

la coordination et animation d'une politique Jeunesse à l'échelle du territoire de Douarnenez communauté;

les actions en faveur de la jeunesse en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels;

l'information jeunesse, assuré principalement par le PIJ (Point Information Jeunesse);

la prévention en faveur de la jeunesse.

Avis favorable

Délibération 2018-48 : Participation à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique territoriale mise en œuvre par le CDG 29

Le Centre de Gestion du Finistère s'est porté volontaire pour cette expérimentation et a été reconnu comme tiers de confiance par la juridiction administrative auprès des élus employeurs et leurs agents.

Il est proposé :

D'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation;

d'approuver la convention d'expérimentation à conclure avec le CDG 29, qui concernera les litiges portant sur des décisions nées à compter du 1er avril 2018 sous réserve d'une adhésion de la collectivité au principe de médiation préalable obligatoire, et sous condition

d'une saisine du médiateur dans le délai de recours contentieux;

d'autoriser Madame la maire à signer cette convention à transmettre au Centre de Gestion du Finistère et, pour information, au Tribunal Administratif de Rennes avant le 31 décembre 2018 ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette expérimentation.

Avis favorable

Délibération n° 2018 – 49 : taxe d'habitation - Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts (CGI), les communes peuvent, par délibération et sous certaines conditions, assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Avis favorable

Délibération n° 2018 – 50 : tarifs municipaux 2019

Pas d'évolution des tarifs en 2018

Avis favorable

TARIFS 2018 - 2019					
GRILLE TARIFAIRE - SALLE MULTI-ACTIVITES					
Désignation	Durée	Associations de Kerlaz Mairie	Particuliers kerlaziens	Extérieurs (particuliers, associations)	Manifestation commerciale
Salle grande configuration (150 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h hors week-end)	gratuit	70 €	105 €	105 €
	Journée (de 8h à 20h hors week-end)		150 €	225 €	225 €
	Journée samedi 8h00 au dimanche 9h00 ou journée dimanche 8h00 au dimanche 9h00		250 €	375 €	375 €
	Week-end (vendredi 19h au lundi 9h)		350 €	525 €	525 €
Salle 1 (100 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h hors week-end)	gratuit	50 €	75 €	75 €
	Journée (de 8h à 20h hors week-end)		100 €	150 €	150 €
Salle 2 (50 m²)	½ journée (8h-12h ou 14h-18h hors week-end)	gratuit	30 €	45 €	45 €
	Journée (de 8h à 20h hors week-end)		60 €	90 €	90 €
Forfait pour des activités spécifiques régulières payantes (cours, danse,...) du lundi au vendredi 19h00	Forfait annuel pour une fois par semaine max 2H	1500	1500	2000	2000
Percolateur			15 €	15 €	15 €
Perte de clés	Par clé perdue		150 €		

**Délibération 2018-51 : Salle Multi-activités -
Tarifs 2018 - 2019**

Avis favorable

**Délibération 2018-52 : Salle Multi-activités -
Adoption du règlement**

Voir le règlement disponible en mairie

Avis favorable

**Délibération 2018-53 : Redevance
d'occupation du domaine public -
opérateurs de communication électronique**

Avis favorable

**Délibération 2018-54 : Salle Multi-activités -
Lot 06 - Avenant n°2 / Serrurerie métallerie**

Marché de base lot n° 06 + avenant n° 1 :

34705.00 euros

Montant de l'avenant : -
1550.00 euros HT, soit - 4.81 % du montant de
marché de base.

Avis favorable

**Délibération 2018-55 : Salle Multi-activités -
Lot n° 09 - Avenant n°1 / Revêtement de sol**

Marché de base lot n° 09 : 30110.87 euros

Montant de l'avenant : 690.40 euros
HT, soit 2.29 % du montant de marché de base.

Avis favorable

**Délibération 2018-56 : Salle Multi-activités -
Lot n° 11 - Avenant n°3 / Electricité**

Marché de base lot n° 11 : 31200.00 euros

Montant de l'avenant : 513.91 euros
HT, soit 1.65 % du montant de marché de base.

Avis favorable

**Délibération 2018-57 : Salle Multi-activités -
Lot n° 11 - Avenant n°4 / Electricité**

Marché de base lot n° 11 : 31200.00 euros

Montant de l'avenant : 382.20 euros
HT, soit 1.23 % du montant de marché de base.

Avis favorable

**Délibération 2018-58 : Salle Multi-activités
travaux extension EP pour le parking et le
parvis**

Avenant N° 01 SDEF

Le coût de l'opération était de 35500 euros HT
L'exécution des travaux entraine des travaux
supplémentaires pour un montant de 37400 HT,
Il y donc lieu de conclure un avenant pour acter
la nouvelle participation de la commune.

Avis favorable

**Délibération n° 2018-59 : Rapport activités
Douarnenez Communauté 2017**

**Délibération n° 2018-60 : Rapport annuel
Service Public d'Elimination des déchets
2017**



Le Centre Communal d'Action Sociale de Kerlaz s'est réuni mercredi 3 octobre. Le bilan social présenté par l'ULAMIR à cette occasion a montré une hausse de la pauvreté et de la monoparentalité sur le territoire de Douarnenez Commu-

nauté. Un complément d'études sur ces axes devrait être réalisé en fin d'année.

Repas de anciens

Le repas annuel offert aux anciens de la commune par le CCAS aura lieu le

Économies d'énergie. La commune récompensée



C'est au carrefour des communes qui se tenait à Brest du 4 au 5 octobre que la commune de Kerlaz a été mise à l'honneur.

Vendredi, au Quartz, la maire, Marie-Thérèse Hernandez, a en effet reçu un trophée pour les efforts engagés par la commune en termes de maîtrise énergétique. Cette cérémonie était organisée par les Conseillers en énergie partagée du Finistère. Le challenge est soutenu par l'Agence de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la Région Bretagne.

(Suite de la page 7)

dimanche 18 novembre 2018 à 12 h au restaurant « Au relais du Névet » à Plogonnec. Un courrier sera prochainement envoyé aux personnes concernées. Merci de vous inscrire en mairie.

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent se signaler pour l'organisation d'un covoiturage.

Des paniers garnis, à retirer à la mairie, seront également proposés aux personnes de plus de 80 ans qui ne pourraient pas participer au repas.

Repas des jeunes

Le CCAS de Kerlaz, en partenariat avec l'ULAMIR, renouvelle cette année le repas des jeunes.

Il s'agit d'une sortie gratuite pour tous les enfants de la commune âgés de 10 à 16 ans : transport, animation (bowling, laser games...) et repas le 14 ou 21 décembre. Rire et bonne humeur sont assurés ! Le programme de cette soirée vous sera communiqué après les vacances de la Toussaint.



Ecole

Rentrée des classes pour 61 élèves



l'enseignement de l'anglais.

L'équipe est complétée en classe de maternelle par Joëlle Floch'ay, ATSEM et Jacqueline Ezel, aide-ATSEM, par Anne Brélivet à la restauration scolaire et Claudine Le Bleis sur le temps périscolaire.

Cette rentrée 2018 est aussi marquée par le retour à la semaine de quatre jours.

61 élèves sont inscrits en cette rentrée 2018 à l'école. Un effectif réparti en trois classes. Marie Wacheux, directrice, retrouve l'ensemble des élèves de maternelle tandis que Claude Morel enseignera aux CM1-CM2. Enseignante depuis une dizaine d'années et précédemment en poste dans la brigade de remplacement de Quimper Nord, Aurélie Le Cann a rejoint Kerlaz à la rentrée où elle a en charge les CP-CE1-CE2 ainsi que



Des sanitaires rénovés

Les élèves ont aussi découvert des sanitaires complètement rénovés. Ils disposent désormais de trois espaces bien différenciés dont un accessible pour personne à mobilité réduite. Ces travaux menés durant l'été pour un montant de 19 551 € permettent d'améliorer les conditions d'accueil à l'école.

A cela s'ajoute la réfection du parking tandis que la nouvelle garderie devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année.

L'aire de jeux est temporairement fermée suite à un contrôle de sécurité.



La bibliothèque de Kerlaz et l'Ulamir centre social du Goyen s'associent pour vous proposer une séance mensuelle de « bébés lecteurs ». Au programme, petites histoires, contes, comptines, livres à manipuler....

En direction des familles ayant des jeunes enfants, des assistantes maternelles, ce temps d'animation, animé par Solenn Sergent, se déroulera un lundi par mois à la bibliothèque de Kerlaz de 10h30 à 11h15.

C'est un moment propice au partage entre l'adulte et l'enfant, partage d'émotions, de tendresse, de rêves et même de câlins. La complicité qui se noue à ces moments entre l'adulte et l'enfant, ce plaisir partagé favorise le bien-être de chacun mais aussi encourage la découverte des livres. La lecture à voix haute facilite l'acquisition du langage, développe l'imaginaire de l'enfant. Pour lui, découvrir un livre c'est un peu comme découvrir le monde.

Alors, envie de venir ? Plus qu'une chose à faire, osez pousser les portes de la bibliothèque !

Afin d'organiser au mieux la séance, une inscription est nécessaire auprès de la mairie de Kerlaz au 02 98 92 19 04.

Prochaines séances :

lundi 5 novembre - 10h30 à 11h15,

lundi 3 décembre - 10h30 à 11h15.

Vous souhaitez organiser une activité de loisirs ?

A Kerlaz, c'est possible !

Associations, auto-entrepreneurs, clubs, vous recherchez une salle pour proposer une activité sur le secteur ?

La commune de Kerlaz vous propose deux salles (100 m² et 50 m²) louables à la journée ou annuellement.

Informations et tarifs disponibles à la mairie.

Comité des fêtes. Jeux bretons



différentes disciplines : baz-you, lever d'essieu, lever de perche, lancer de botte de paille, tir à la corde ou encore boultenn.

Même si la météo

La 34^e édition des jeux bretons s'est déroulée dimanche 12 août. Le public a encouragé les champions bretons et a pu participer aux

a été capricieuse, 300 parts de jambon à l'os ont, tout de même, été servies.

Infos pratiques

Horaires

Mairie :

Lundi : 9h-12h30/14h-18h

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30/13h30-16h

Jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h

Samedi : 9h-12h (semaine impaire)

Bibliothèque :

Mercredi : 10h30-12h

14h-15h30

Vendredi : 18h-19h

Samedi : 14h-16h

Déchèterie de

Lannugat :

du lundi au samedi

9h-12h et 14h-18h

N° utiles

Urgences

15 : SAMU

17 : Police

18 : Pompiers

112 : Tous types

d'urgence, depuis tous les pays européens

114 : Numéro de

signalement d'urgences

de tous types pour les

personnes déficientes

auditives

115 : SAMU social

(hébergement

d'urgence)

119 : Enfance en

danger

Utiles

Ecole de Kerlaz :

02 98 92 16 50

Pharmacie de garde :

32 37

ERDF : 09 72 67 50 29

SAUR urgence

02 77 62 40 09

10

Les amis de Saint-Germain. Conférence



A l'occasion des portes-ouvertes du site multi-activités, Bernard Roudaut donnera une conférence, le dimanche 21 octobre, à 11h à la nouvelle salle.

Le thème abordé après la présentation du livre sur Kerlaz, sera "les moments forts, les grandes familles".

Cette présentation devrait donner lieu à des échanges et discussions.

Durée : environ une heure

Un pot de l'amitié clôturera cette réunion.

Quelques exemplaires du livre "L'histoire de Kerlaz" par Bernard Roudaut, seront disponibles au prix de 18 €.

APE



Planning 2018-2019.

- Dimanche 21 octobre, 1er week-end des vacances scolaires, portes-ouvertes de la nouvelle salle pour tout les kerlaziens. L'APE ainsi que toutes les associations de Kerlaz présenteront leurs projets et proposeront une petite restauration (stand de crêpes et barbe à papa)
- Dimanche 9 décembre, marché de Noël de l'école.
- Vendredi 1^{er} février, distribution du couscous.
- Dimanche 28 avril, marché aux plantes à l'école.
- Dimanche 23 Juin, kermesse.

Pour ceux qui aiment jardiner, vous pouvez dès à présent, si vous le souhaitez, préparer vos boutures en vue du « marché aux plantes » du mois d'avril prochain.

Et si d'ores et déjà vous avez des idées à soumettre pour la confection des objets ou l'envie de venir les réaliser avec les enfants à l'école pendant les ateliers, parents d'élèves ou membres de la famille, n'hésitez pas à contacter l'APE !

Bureau du conseil d'administration

Nouveau bureau du Conseil d'administration de l'association :

- Président : Anthony Jain
- Président adjoint : Anthony Allain
- Trésorière : Audrey Celton
- Trésorière adjointe : Emilie Le Bras
- Secrétaire : Lydia Guilmau
- Secrétaire adjointe : Béatrice Quéffelec.



En route vers le jardinage au naturel !

Nous sommes près de 20 millions à jardiner un petit lopin de terre et 2019 sera pour tous

une année cruciale en termes de pratique de jardinage. Ce sera un grand pas vers le jardinage au naturel. A compter du 1er janvier 2019, la distribution, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires seront interdites. C'est-à-dire que les magasins n'auront plus le droit de vendre de produits et les jardiniers ne devront pas en avoir chez eux et encore moins en utiliser dans leur jardin. Le non-respect de ces interdictions constitue une infraction et peut être puni à hauteur de 150 000 € d'amende.

D'ores et déjà, depuis le 1er janvier 2017, ces produits ne sont plus en libre-service et sont sous clé dans les surfaces de vente.

Comment faire pour se passer de produit ?

- concevoir un jardin naturel, équilibré et résistant : planter des plantes locales, au bon endroit, accueillir la biodiversité, la nature et les auxiliaires
- recourir aux alternatives non chimiques : paillis, compost et amendements organiques...
- se renseigner auprès de personnes et outils ressources pouvant apporter un conseil technique : associations de jardinier amateurs, professionnels du jardinage au naturel, www.jardineraunaturel.org, www.jardiner-autrement.fr



Histoire et patrimoine

Le révérend père Le Floch (1862-1950)



Nous devons les vitraux actuels de l'église de Kerlaz à une personne native de Kerlaz.

Né en 1862, au Caouet en Kerlaz, Henri le Floch fait de bonnes études. Il devient prêtre en 1886, professeur dès 1887, à Merville, à Epinal, puis supérieur au collège spiritain de Beauvais; il fait ses preuves de capacité de direction, devient

supérieur à Chevilly, puis arrive au séminaire français de Rome en 1904, pour en être le Supérieur à l'âge de 40 ans.

Il défend cependant des positions antilibérales, antimodernistes et presque anti démocratiques, proches des idées du mouvement politique d'extrême droite de l'époque, « l'action française », avec lequel il entretient des relations soutenues.

En 1918, il est présent à Kerlaz pour la bénédiction des vitraux par monseigneur Duparc, alors évêque de Quimper, qu'il a lui même sollicité. Il éblouit l'assistance par ses talents oratoires :

Il parle des verrières : « Déployées comme un grand livre ouvert au regard des fidèles. Elles ont pour objet l'histoire religieuse locale et pour but le rappel à la foi des ancêtres. Je me flatte de penser que cet objet et ce but ne sont pas pour déplaire à l'évêque qui, mieux que personne, sait ce qu'il y a de fécond et d'opportun dans le réveil du régionalisme breton. Que votre bénédiction, tombant sur ces visions de beauté artistique, en fasse une exhortation permanente, la fidélité, la

Contactez la rédaction

Pour transmettre une information, les dates de manifestations ou vos remarques, contactez-nous sur :

mairie.kerlaz@wanadoo.fr



Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication :
Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Jérôme Nourry, Florence Crom, Maël Le Guen, Alain Le Berre

Crédit photo : Jérôme Nourry, Aydan Nourry, Florence Crom

Impression : Mairie de Kerlaz

foi, à la piété, à la vertu, à la sainteté » (Horellou p77-78).

Il ajoute après la messe pour confirmer son traditionalisme :

« Aimez votre terre, elle est riche et saine. N'émigrez pas vers la ville. Conservez votre costume, celui de vos ancêtres. Soyez fidèles à la prière en commun comme vos aïeux et à la lecture de la vie des saints »

En 1922, il fait envoyer à Sainte-Anne-la-Palud deux belles reliques de Sainte Anne qui sont portées lors des processions : un fragment de côte venu de Rome, et un os de doigt venu de la basilique d'Apt.

En 1926, après la condamnation par le Vatican du quotidien nationaliste « l'action française », le père le Floch est poussé vers la sortie par le pape PIE XI, qui l'amène à démissionner de sa charge de supérieur du séminaire français de Rome, le 18 juillet 1927.

Depuis un certain temps déjà, une ambiance difficile et tendue existait au séminaire où un papier hostile au père le Floch, circulait sous le manteau, dénonçant son attitude hostile au pape, et sa complicité avec l'extrême droite nationaliste.

Le père le Floch était pour un état autoritaire et une religion toute puissante : en un mot quasiment la théocratie : le pouvoir émane de Dieu, et s'exerce par le clergé.

Il continuait à citer dans ses écrits des extraits de Charles Maurras, chef du

mouvement monarchiste, même après la condamnation du Vatican.

Pie XI, froissé par son attitude indocile qui frisait l'insubordination, refuse d'ailleurs de le recevoir. Le départ du très révérend père le Floch est vécu comme un affaiblissement, un affadissement du catholicisme dans la société française. Une grande émotion secoue une partie de l'église de France, quelques évêques et anciens du séminaire

En 1948, il vient pour la dernière fois dans le Porzay. Il souhaite être porté devant l'église paroissiale de Plonevez et devant Sainte Anne.

Monseigneur Lefèvre, le fameux évêque aux tendances intégristes, et excommunié en 1988 fut l'un de ses élèves, marqué par son enseignement. Le père Henri le Floch, décède le 21 février 1950, au château de Barbegal près d'Arles, chez des amis. Son corps est enterré dans la chapelle du château.

Quelle que soit la controverse qui entoure son nom et ses idées, il nous faut toutefois remercier l'intention, le geste pour sa paroisse natale et surtout aujourd'hui regarder ces vitraux, véritable bande dessinée qui nous donne à voir et nous aide à mieux comprendre les légendes et l'histoire locale.

Peu de chapelles, très peu d'églises peuvent s'enorgueillir de posséder un tel trésor.



Agenda

Pétanque loisir - Stade de Kerlaz	Les mardis - 14h30
Loisirs et détente - Salle communale	Les mardis - 14h
Marché hebdomadaire - place de la mairie	Les vendredis - 17h-19h30
Bébés lecteurs - bibliothèque	1er lundi de chaque mois - 10h30-11h15
Conférence de B.Roudaut - salle Ty An Dud	Dimanche 21 octobre - 11h
Portes-ouvertes - salle Ty An Dud	Dimanche 21 octobre - 13h30 à 18h
Repas des anciens - Relai du Névet à Plogonnec	Dimanche 18 novembre - 12h
Marché de Noël de l'APE	Dimanche 9 décembre
Repas des jeunes - de Kerlaz à Quimper	Vendredi 14 ou 21 décembre - 19h